



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Etablissements d'Enseignement Privés
DEEP**

Circulaire N° 2022- 089 .Annexe 08

**1^{er} degré
AUTORISATION PREALABLE DE CANDIDATURE
A UNE DELEGATION AUXILIAIRE POUR LES SUPPLEANCES
DE 7 JOURS**

Ce document ne constitue en aucun cas un contrat de travail

Rectorat de l'académie de Créteil

Division des établissements
d'enseignement privés
DEEP 3 et 4

Tél : 01 57 02 63 01
Mél : ce.deep@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Ce recrutement s'effectuera en qualité de délégué auxiliaire sur un service, sous réserve que :

- le casier judiciaire présente un état néant ;
- les candidats de nationalité étrangère (hors communauté européenne) résidant régulièrement sur le territoire français (carte de séjour valide) obtiennent une dérogation à la nationalité française ;
- Possède les titres requis dont copie ci-jointe, obligatoire ;
- Remplit les conditions prévues à l'article R 914-15 du décret n°64-217 du code de l'éducation.

Le candidat

Nom Prénom
Adresse Téléphone
Date de Naissance Nationalité

Situation précédente

maître de l'enseignement privé professeur de l'enseignement public actuellement au sein de la FP
Qualité Académie d'exercice
Dernier établissement d'exercice
Commune.....Code postal.....

OU

candidat à un premier emploi
Je m'engage à fournir, au rectorat (DEEP), tous documents utiles dans un délai maximum de 10 jours, faute de quoi mon service ne pourra être pris en charge par l'Etat.
 le candidat est en situation de cumul d'emploi

Déclare vouloir lui confier : Quotité horaire :

Du au
 vacant En remplacement de
 d'agent temporaire absent du au
 de suppléant Motif

Fait à
Le

Signature et cachet du chef d'établissement

Je reconnais avoir été informé(e) des conditions de recrutement et que mon contrat prend fin au plus tard à la fin du remplacement ou à la fin de l'année scolaire, sauf décision contraire de l'autorité académique dûment motivée.

Fait à
Le

Signature de l'intéressé(e)
« lu et approuvé »

Fait à Créteil le :
Signature de l'autorité académique :

Le rectorat de Créteil

Accepte
 N'accepte pas - Motif
Que **M.**
remplace M.....
Pour une quotité horaire de
Du au

L'arrêté de nomination vous parviendra ultérieurement.